



# Contrat d'Emplacement du Vide-Greniers

Lieu de la vente : Bonrepos sur Aussonnelle  
Organisateur : Association d'Entraide Bonreposienne  
Date : Dimanche 15 mai 2022

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

(art. L.310-2, L.310-5, R.310-8, R.310-19 du code du commerce et art. R.321-1, R.321-9 du code pénal). - Durée de la vente : 1 journée

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail (obligatoire pour confirmation): \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° PIECE D'IDENTITE (obligatoire et en cours de validité) : \_\_\_\_\_

N° RC ou SIRET (pour les professionnels) : \_\_\_\_\_

### Rappel : Marchandises autorisées : Occasion uniquement

*Note : Pas de matériel neuf, à caractère dangereux, pornographique, pas de matières végétales, vivantes, nourriture, animaux...*

Horaires Exposants : 6h à 18h (interdiction de partir avant 17h)

Emplacements extérieurs uniquement : Dimensions : 4m x 2,5m (environ)

Possibilité de garer son véhicule près de son emplacement (sauf centre village)

TYPE de VEHICULE : \_\_\_\_\_ N°IMMATRICULATION (obligatoire) : \_\_\_\_\_

NOMBRE D'EMPLACEMENTS SOUHAITES : \_\_\_\_\_ x 15 € = \_\_\_\_\_ €

Arrêté du 09 janvier 2009 relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage. Code du commerce et ses articles L.310-2 et R.3108, modifié en dernier lieu par le décret n°2009-16 du 07 janvier 2009, relatif aux ventes au déballage et pris en application de l'article L.310-2 du code du commerce. L'assurance responsabilité civile du stand et des objets présentés sera à la charge du signataire du présent document.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du vide-greniers, accepte les articles et m'engage à les respecter dans leur totalité.

Je soussigné(e), (Nom-prénom) \_\_\_\_\_

certifie exact les renseignements contenus dans la présente déclaration et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L.310-2, R.310-8, R.310-19 du code du commerce. J'atteste sur l'honneur, que les organisateurs ne seront pas tenus pour responsables de l'origine de mes objets.

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

*Les mesures sanitaires en vigueur le jour du vide grenier seront à respecter*

Veuillez retourner le présent contrat signé + la photocopie de la pièce d'identité  
+ le chèque à l'ordre de AEB, à l'adresse suivante :

Mairie - vide-greniers - 31470 BONREPOS SUR AUSSONNELLE / 06 45.83.45.88- Mr DINGREVILLE

La production des documents demandés est IMPERATIVE. Toute déclaration incomplète ne sera prise en compte. L'emplacement ne sera réservé qu'à ces conditions.

Pour toute information complémentaire : [entraidebonreposienne@gmail.com](mailto:entraidebonreposienne@gmail.com)